

est l'aliment naturel d'un bon nombre de poissons de fond, et lorsqu'il disparaît, toutes les autres espèces deviennent rares.

On a convoqué des conférences qui devaient porter sur ces difficultés, mais, pour une raison ou pour une autre, elles ont échoué dans une impasse, sans que beaucoup de nos problèmes de conservation aient été résolus. Trois conférences internationales sur le droit de la mer et sur les limites de la pêche internationale ont eu lieu depuis 1930 mais chaque fois, il y a eu des accords sur les limites territoriales qu'on devait établir. En conséquence, le Mexique réclame neuf milles, le Chili, le Pérou et l'Équateur 200 milles, l'Irlande et le Canada, 12 milles. Cela cause des frictions internationales, car, de plus en plus, on reconnaît l'océan comme une source importante d'aliments pour un monde qui doit envisager la perspective de la surpopulation. A mon avis, un accord multilatéral entre les pays pêcheurs du monde en vue de la conservation des pêcheries hauturières, aidera à assurer la durée de cette source de protéine. J'exhorte le ministre et le gouvernement à considérer la convocation d'une autre conférence internationale, afin que tous les pays intéressés puissent étudier encore la conservation.

J'ai été heureux d'entendre le ministre nous dire qu'une conférence fédérale-provinciale sur les pêcheries sera convoquée pour le 20 janvier 1964 et qu'on y étudiera tous les aspects des problèmes intéressant l'industrie de la pêche. Je crois que, à cette conférence, on devrait accorder la priorité à la convocation d'une conférence internationale, et je dirai au ministre que c'est là une question qu'il devrait discuter avec les ministres des provinces qu'il rencontrera à ce moment là. Je le dis particulièrement à cause du fait que le Marché commun européen songe à établir une base dans les possessions françaises de Saint-Pierre et Miquelon, et que les Japonais pensent à en établir une à Terre-Neuve. Lorsque ces pays auront mis leurs plans à exécution, la pêche excessive d'aujourd'hui sera encore intensifiée, et je ne puis insister trop fortement sur la nécessité d'autres consultations internationales sur nos problèmes de conservation des pêcheries hauturières.

M. Carter: Monsieur le président, vu que plus des trois quarts de mes commettants sont des pêcheurs, j'aimerais dire quelques mots des crédits à l'étude. Je félicite le ministre des Pêcheries pour la manière dont il a présenté ses premiers crédits à la Chambre. (*Applaudissements*).

L'hon. M. Churchill: Voulez-vous qu'ils soient adoptés ce soir?

[M. Crouse.]

L'hon. M. Monteith: Non, ils ne le veulent pas.

M. Carter: Qu'il me soit permis de rendre hommage à l'ancien sous-ministre, M. George Clark, qui était un bon ami de nous tous, je crois, mais surtout des gens de ma province. Sa mort est une grande perte pour le Canada et pour notre industrie de la pêche. Je profite de l'occasion pour offrir mes meilleurs vœux à son successeur.

La pêche est à la fois l'une des plus anciennes et des plus importantes industries primaires au Canada. Pourtant, ce n'est pas une contradiction que d'affirmer que la pêche est aussi l'une des industries primaires les plus négligées. Le Canada a la chance d'avoir à sa portée de vastes ressources naturelles qui se perpétuent d'elles-mêmes. N'empêche que nous accusons un retard de 20 ans dans leur exploitation. D'autres députés ont signalé que des étrangers traversent des milliers de milles d'océan pour venir nous montrer comment faire la pêche.

Le ministre a parlé de la tenue d'une conférence fédérale-provinciale le 20 janvier 1964. Voilà une initiative qui s'est trop fait attendre. Pour ma part, monsieur le président, je doute fort que nos pêcheurs retirent des avantages de cette conférence au cours de l'année qui vient. Il eût été préférable que la conférence nationale soit précédée d'une suite de congrès régionaux, car il semble y avoir autant de différence entre les pêcheries de la côte de l'Atlantique et celles de la côte du Pacifique qu'il y en a entre l'agriculture de l'Est et l'agriculture de l'Ouest. Les deux secteurs de l'industrie présentent peu d'aspects communs; les pêcheries des eaux intérieures sont encore plus différentes. Nous disposons déjà d'un programme national d'inspection du poisson et nous pourrions probablement mettre sur pied un programme national de vente du poisson comme nous l'avons fait à l'égard du blé. Il n'en reste pas moins que la production et la transformation constituent les principaux problèmes auxquels l'industrie de la pêche doit faire face sur le littoral de l'Atlantique. Voilà pourquoi j'estime que les résultats auraient été plus marqués et se seraient fait moins attendre si l'on avait convoqué des congrès régionaux avant la tenue d'une conférence nationale où l'on élaborera une politique nationale.

Le ministre a parlé d'améliorations d'ordre technologique; selon lui, il faudrait accroître la mécanisation et l'automatisation et répandre l'utilisation de l'outillage électronique. Ce qui compte actuellement, c'est que l'industrie de la pêche est dans un piètre état sur la côte de l'Est. Je souscris volontiers à la plupart des choses que mon ami de Queens a